

Conseil d'école n°3 – Mardi 18 juin 2019

Le troisième conseil de l'école s'est tenu le mardi 18 juin 2019 à 19h00 sous la présidence de M. Kerléo, directeur de l'école.

Personnes présentes :

Les enseignants : mesdames Franchet, Hains, Lemée et Thoumelin et messieurs Gogé et Kerléo.

Les parents élus : mesdames Kérouanton et Ouvrard et messieurs Lépinay, Provots et Romagné.

Les représentants de la municipalité : monsieur Hanoy, Maire, mesdames Gougaut et Zéniter, adjointes au Maire.

Personnes excusées :

L'Inspecteur de l'Education Nationale : monsieur Mahouin.

L'enseignant : monsieur Foucault.

Les parents : mesdames Delalande, Regouin, Rozel et Séguénot et monsieur Gruau.

Le Délégué Départemental de l'Education Nationale : monsieur Lemasson

Ce compte rendu suit l'ordre du jour prévu.

ORDRE DU JOUR

1/ Rentrée 2019-2020

L'équipe enseignante évolue sensiblement : Mmes Lemée et Thoumelin quittent l'école (elles n'étaient pas titulaires de leurs postes). Mme Mélissa Verdonck a été nommée sur le poste de direction. En conséquence, M. Kerléo, qui faisait fonction sur ce poste depuis décembre 2015, retrouve un poste d'adjoint. Une autre enseignante arrive également dans notre école, sur un poste d'adjoint : Mme Claire Wintenberger.

Concernant le **RASED**, M. Baroche (maître rééducateur) retrouvera son poste l'année prochaine. Mme Avignon l'avait en effet remplacé cette année puisqu'il était en formation. M. Pauloin (maître spécialisé) n'occupera plus ce poste l'an prochain. Mme Dupuch, psychologue de l'éducation nationale, part en retraite. Nous ne savons pas à ce jour qui les remplacera.

L'effectif prévu pour la rentrée 2019 s'élève actuellement à 139 élèves. 57 enfants sont prévus en maternelle et 82 en élémentaire. Cela représente une baisse significative (- 12 environ) par rapport à cette année : l'enquête que nous avons fait passer dans les cahiers de liaison nous a permis d'apprendre en effet le départ de 7 familles (4 déménagements, 2 qui habitaient déjà en dehors de Champfleur et pour qui il devenait compliqué de laisser leurs enfants ici, 1 dont l'assistante maternelle déménage et pour qui la nouvelle organisation implique un changement d'école). En outre, 16 élèves de CM2 quittent l'école cette année : ces départs ne sont pas compensés par les nouveaux élèves de PS1 et PS2 arrivant en septembre (5 PS1 et 8 PS2 n'ayant pas fait de PS1). Nous espérons que durant l'été, de nouvelles familles (avec enfants) nouvellement arrivées se manifesteront.

À ce jour, **la décomposition de l'effectif** par niveaux est la suivante: 5 PS1, 16 PS2, 22 MS, 12 GS, 15 CP, 19 CE1, 18 CE2, 15 CM1 et 15 CM2. Les évolutions par rapport aux effectifs actuels ne sont liées qu'aux départs évoqués ci-dessus et à l'arrivée de 2 nouveaux enfants (en MS et en GS). En effet, aucun passage anticipé ni aucun maintien n'a été décidé cette année dans notre école. Concernant les élèves de PS1, M. Kerléo précise que 8 enfants sont en âge d'entrer en PS1 en septembre 2019 (ou en cours d'année). Pour ces PS1, toutes les familles concernées ont été contactées par courrier : 6 familles ont inscrit leur enfant ou ont prévu de le faire prochainement (dont un qui ne pourra faire son entrée qu'en novembre, lorsqu'il aura 2 ans), 1 famille a choisi une école privée, 1 famille n'a pas encore répondu.

Face à ces prévisions d'effectif, **deux répartitions des élèves** ont été envisagées :

1^{ère} possibilité :

Classe n°1	Classe n°2	Classe n°3	Classe n°4	Classe n°5	Classe n°6
26 à 28 PS1-PS2-MS (5 à 7 +16 + 5)	23 MS-GS (17+6)	21 GS-CP (6+ 15)	24 CE1-CE2 (19 +5)	22 CE2-CM1 (13 +9)	21 CM1-CM2 (6+ 15)

2^{nde} possibilité :

Classe n°1	Classe n°2	Classe n°3	Classe n°4	Classe n°5	Classe n°6
29 à 31 PS1-PS2-MS (5 à 7 +16 + 8)	26 MS-GS (14+12)	17 CP-CE1 (8 + 9)	17 CP-CE1 (7 + 10)	24 CE2-CM1 (18 +6)	24 CM1-CM2 (9+ 15)

La 1^{ère} possibilité permet de mieux équilibrer les classes, mais oblige à créer des groupes restreints (5 ou 6 enfants) dans plusieurs d'entre elles. La 2^{nde} a l'avantage d'alléger fortement les classes concernées par le CP et le CE1, et également de scinder le groupe de CE1. Mais de ce fait, les autres classes se trouvent plus chargées, en particulier les maternelles (ce qui pourrait poser problème en cas d'arrivées de nouveaux élèves dans ces niveaux). Ces répartitions continueront à être étudiées, avec les nouvelles enseignantes, et en fonction d'éventuelles évolutions significatives dans les prévisions d'effectifs.

M. Kerléo rappelle que quelle que soit l'option retenue, les critères pris en compte pour affecter les élèves d'un même niveau dans deux classes différentes sont multiples : âge (notamment en début de scolarité), enfants qu'il semble judicieux de séparer ou au contraire de mettre ensemble. Dans tous les cas, le souhait des enseignants est de constituer dans chaque classe des groupes hétérogènes : les enfants les plus en difficulté ne sont donc surtout pas tous placés avec le niveau de classe inférieur. Les classes (répartition et listes nominatives) seront affichées le soir de la prérentrée (30 août 2019).

2/ Projet d'école 2016-2019 : bilan annuel

M. Kerléo rappelle les trois grandes priorités et les objectifs associés. Pour chacun de ces objectifs, il présente le bilan de l'année en cours et précise les nouvelles actions prévues pour l'année prochaine au regard de ce bilan :

Priorité 1 : Renforcer la liaison école maternelle-école élémentaire et école-collège :

→ Renforcer la liaison maternelle-élémentaire : des lectures régulières d'élèves des cycles 2 et 3 à ceux de cycle 1 sont organisées. Deux projets favorisant cette liaison ont été organisés (rallye lecture, sortie commune à Chérisay et Bourg-le-Roi).

→ Renforcer la liaison école élémentaire-collège : tous les élèves de CM2 concernés ont participé à la demi-journée découverte organisée par le collège d'Ancinnes. La plupart se sont également rendus aux portes ouvertes. Les élèves ayant demandé une scolarisation à Alençon (collège Racine) ont également participé aux portes ouvertes organisées par ce collège. L'an prochain, l'équipe enseignante continuera à mettre en place des outils plus efficaces concernant le PEAC (parcours d'éducation artistique et culturelle) pour favoriser une meilleure programmation sur l'ensemble de la scolarité.

Priorité 2 : Vivre ensemble : faire partager aux élèves des valeurs fondamentales (en particulier : respect de l'autre, entraide, solidarité, dialogue) :

→ Organiser des journées culturelles communes à tous les élèves : grande satisfaction suite au rallye lecture (élèves actifs, retours très positifs). L'an prochain, une semaine des arts sera organisée : sur un thème commun à définir, chaque enseignant proposera un atelier artistique (4 séances sur une semaine), qui sera suivi par des élèves de tous niveaux.

→ Réunir plusieurs classes autour de projets communs : bonne participation et bons échanges entre élèves de niveaux différents au cours des différents projets menés cette année (24 heures de la maternelle, concours « création de jeux et vidéos à la manière de Gilbert Legrand »). La sortie commune à Chérisay / Bourg-le-Roi permettra également des échanges entre les élèves. Une nouvelle sortie commune sera organisée l'an prochain.

→ Améliorer le climat scolaire en dehors de la classe (récréations, pause méridienne) : le travail important engagé l'an dernier sur ce point a permis la mise en place (ou la poursuite) des différents aménagements prévus : système de « cartes-toilettes » (pour éviter les incidents dans ce lieu), système de médiateurs de cour (dans les deux cours), mise en place de nouvelles malles d'activités (récréations). L'an prochain, le système des responsables de malles évoluera sensiblement de manière à éviter que certains le soient trop souvent (en permettant aux élèves de CE1 d'être responsables, maintenant que le système est bien compris, et en intégrant tous les élèves à la rotation, sans faire appel aux seuls volontaires). L'an prochain, de nouvelles malles (sur proposition des élèves) pourraient s'ajouter à celles déjà en place.

Priorité 3 : Renforcer la maîtrise de la langue française :

→ Mettre en place des outils communs : le classeur-outils de français, débuté en CE1, est toujours utilisé, mais les enseignants constatent que les élèves peinent à s'y retrouver de manière autonome (contrairement à ce qui est observé avec le cahier-outils de mathématiques par exemple). Le sommaire commun (plus explicite) sur lequel l'équipe enseignante avait prévu de travailler cette année n'a pas été réalisé. Cette action sera réétudiée l'an prochain. Un tel sommaire permettrait aux élèves, selon les enseignants, de mieux s'approprier cet outil. Un « cahier-mémoire » (à destination de l'équipe enseignante) sera mis en place, dans lequel chaque enseignant pourra indiquer ce qui a été abordé en littérature/écriture (projets d'écriture, œuvres abordées) de manière à permettre par la suite de mieux connaître le vécu de chaque élève.

→ Améliorer la compréhension (compréhension explicite et implicite, enrichissement du vocabulaire) : l'amélioration des résultats des élèves concernant la compréhension se poursuit. Les séances spécifiques sur la compréhension (dans le cadre des décroissements notamment) selon une progression mise en place par l'équipe enseignante seront dans la mesure du possible reconduites. Concernant le vocabulaire, des activités quotidiennes sur ce thème ont été mises en place dans toutes les classes à partir du CP, en particulier dans le cadre des activités ritualisées proposées dans chacune des classes au moment de l'accueil. Ces activités régulières, qui permettent aux élèves d'enrichir leur vocabulaire et contribuent donc à les aider à mieux accéder au sens des textes, seront poursuivies et accentuées l'an prochain.

3/ Vie de l'école

a. A.P.C. (Activités Pédagogiques Complémentaires) :

Elles ont concerné cette année 42 élèves qui y ont participé sur une ou plusieurs périodes. Elles seront reconduites l'année prochaine, pour 36 heures annuelles réparties sur 24 semaines. Comme cette année, les A.P.C. se dérouleront les mardis et jeudis de 16h30 à 17h15.

b. Service civique :

Manon Levannier, qui effectuait ce service dans notre école cette année, terminera son contrat à la fin de l'année (le 30 juin). L'équipe enseignante la remercie chaleureusement et souligne la grande qualité de son travail auprès des enfants. Un dossier a été déposé pour recruter deux personnes l'an prochain dans ce cadre : si ce dossier est accepté, l'appel à candidatures sera annoncé comme d'habitude en début d'année scolaire par le biais d'un mot dans le cahier de liaison.

c. Sécurité à l'école :

Concernant le PPMS, le second exercice obligatoire a eu lieu le 16 mai dernier (exercice de confinement). M. Kerléo précise que les élèves ont parfaitement respecté les consignes. Les familles ont été informées par le biais du cahier de liaison. Un dernier exercice incendie aura lieu d'ici la fin de l'année.

d. Sorties / activités pédagogiques : Les élèves ont participé à divers projets et sorties depuis le dernier conseil d'école (de nombreux articles avec photos et/ou vidéos sont d'ailleurs à découvrir sur le blog de l'école) :

- Rallye lecture :

Le projet culturel rassemblant l'ensemble des classes de l'école (comme prévu dans le projet d'école) était cette année un rallye lecture. Il a eu lieu le 5 avril. Un grand merci aux nombreux parents qui ont permis le bon déroulement de ce rallye.

- Création de jeux de société et de vidéos de présentation associées à partir de l'œuvre de l'artiste Gilbert Legrand :

En partenariat avec la médiathèque de l'Orne et donc la bibliothèque de Champfleur, les élèves de la GS au CM2 ont participé au concours « A la manière de Gilbert Legrand » : deux jeux (GS + GS/CP et CP/CE1) ont été créés ainsi que les deux vidéos associées (CE2/CM1 et CM1/CM2). Dans le cadre de ce projet,

- Nous avons eu le plaisir d'accueillir Gilbert Legrand à l'école le 5 mars dernier : tout au long de la journée, il a échangé avec l'ensemble des enfants concernés par le projet.

- Les classes de MS/GS, GS/CP, CP/CE1, CE2/CM1 et CM1/CM2 sont allées à la bibliothèque de Champfleur le 7 juin pour découvrir l'exposition de quelques œuvres de Gilbert Legrand. Les enfants ont pu tester deux jeux créés par l'artiste.

- Nous sommes très fiers d'avoir remporté deux des quatre prix du concours : le jeu de la classe de CP/CE1 (catégorie âges mixtes) et la vidéo de la classe de CE2/CM1. Les deux classes concernées ont été invitées le 13 juin dernier à l'Hôtel du Département (Alençon) pour recevoir leurs prix. Ce même jour, de 16h30 à 18h30, une exposition des œuvres réalisées tout au long de l'année par les élèves dans le cadre de ce projet a été organisée à l'école. Nous remercions les nombreux parents venus découvrir le travail très riche fourni par leurs enfants.

- **Représentation à La Luciole (Alençon) :** Les classes de GS/CP et de CP/CE1 se sont rendues le 26 mars à La Luciole pour assister au concert de Monsieur Lune intitulé « L'incroyable histoire de Gaston et Lucie ».

- **Représentation au théâtre (Alençon) :** Les classes de CE2/CM1 et de CM1/CM2 ont assisté au spectacle « Bistouri » (théâtre d'objets et marionnettes) le 3 mai au théâtre d'Alençon (dans le cadre de la Scène Nationale).

- **Ferme de Montmerrei :** Les élèves de PS1/PS2 et de MS/GS sont allés le 22 mars à la ferme de Montmerrei (61). Les élèves ont pu découvrir les animaux et les installations de la ferme et faire une balade en poney et en carriole.

- **Musée Robert Tatin :** Les élèves de GS/CP et de CP/CE1 sont allés le 4 juin au musée Robert Tatin à Cossé le Vivien (53). Les élèves ont visité le musée et les constructions extérieures de l'artiste. Ils ont également pu réaliser leur propre sculpture, qu'ils ont ramenée ensuite chez eux en souvenir.

- **Château de Baugé (Baugé en Anjou) :** Les classes de CE2/CM1 et de CM1/CM2 se sont rendues au château de Baugé le mardi 11 juin. Les élèves ont visité le château avec une guide et ont profité d'un atelier mosaïque encadré par une animatrice. Ils ont pu rapporter leurs œuvres à la maison.

- **Rencontres sportives :** ces rencontres (à l'exception du handball) sont organisées par Delphine Laude, conseillère pédagogique en EPS pour la circonscription de Mamers, que l'équipe enseignante remercie.

☞ **Jeux collectifs au pied :** Les élèves de CE2/CM1 et CM1/CM2 ont participé à cette rencontre qui a eu lieu au stade de Beaumont sur Sarthe le 21 mars.

☞ **Décathlon :** Les élèves de CP/CE1 ont participé à une journée décathlon le 2 mai à Arçonnay.

☞ **Handball :** Les élèves de CE2/CM1 et de CM1/CM2 ont participé à la rencontre «Mini hand, maxi plaisir » à Alençon (stade J. Fould) qui a eu lieu le jeudi 6 juin.

☞ **Piscine :** La classe de GS/CP et les GS de Mme Thoumelin ont bénéficié de séances de piscine chaque lundi après-midi du 25 mars au 3 juin inclus. Les enseignants remercient les parents, agréés ou non, qui se sont montrés disponibles et qui ont ainsi permis d'assurer l'ensemble des séances. M. Kerléo indique les créneaux (à confirmer) pour l'année prochaine : le mardi après-midi du 16 septembre au 6 décembre pour les élèves de CE1, le vendredi après-midi du 20 mars au 12 juin (plus le lundi 15 et le mardi 16 juin, en compensation des 1^{er} et 8 mai qui sont fériés) pour les élèves de GS et de CP. Comme chaque année, de nouveaux parents seront sollicités pour passer l'agrément piscine. Les dates de passage nous ont été communiquées : 6 septembre, 22 novembre 2019 et 14 février 2020 à Alencéa (de 14h à 15h30 environ à chaque fois). Un mot sera diffusé pour recenser les volontaires (en particulier pour la première session, qui est proposée dès la rentrée).

→ Une dernière sortie n'a pas encore eu lieu et sera proposée d'ici la fin de l'année :

- **Sortie d'école :** Cette journée concerne l'ensemble des classes de l'école (les élèves de maternelle, CP et CE1 se rendant sur place en car). Elle aura lieu le 4 juillet à Chérisay (et aussi à Bourg le Roi pour les élèves à partir du CE2). Les enfants participeront à des activités sportives et d'orientation (rallye photos, utilisation du plan pour les plus grands). M. Kerléo remercie, au nom de toute l'équipe enseignante, les parents (agréés ou non) qui participeront à cette journée car sans eux, elle ne pourrait avoir lieu. Concernant les parents agréés, ils seront 12 à participer cette année, ce qui est très confortable puisque chaque parent s'occupera d'un groupe d'environ 5 enfants. En revanche, peu de parents se sont manifestés pour accompagner en maternelle et CP/CE1 : un rappel sera diffusé dans les cahiers de liaison de manière à ne pas compromettre cette sortie.

e. Fête d'école : La fête d'école aura lieu vendredi 28 juin. Le spectacle sera présenté à 18h00, dans la cour de l'école si la météo le permet, sur une scène fournie et montée par les parents de l'APE. Les stands seront ouverts après le spectacle. Cette année, l'APE ne propose pas de plateau repas (faute de bénévoles en nombre suffisant pour aider), mais des formules repas simplifiées. Il y aura également des sandwiches, gâteaux, frites et boissons. L'équipe enseignante remercie chaleureusement l'APE pour l'organisation de ce moment festif. M. Kerléo rappelle que les membres du bureau de l'APE ont déjà annoncé qu'ils ne continueront pas l'an prochain. Ils ont fait passer un mot pour avertir l'ensemble des familles et faire appel à de nouveaux candidats. M. Romagné indique aux parents membres de l'APE actuelle présents ce soir qu'il serait peut-être utile de proposer une réunion aux parents intéressés, de manière à expliquer le fonctionnement de l'association et le rôle de chacun des membres du bureau. M. Kerléo rappelle combien l'APE est indispensable (aide financière pour certains projets, organisation de moments festifs). M. Lépinay évoque la possibilité d'une fête d'école organisée le samedi ou le dimanche. M. Kerléo répond que cela pourra tout à fait être étudié lorsqu'un nouveau bureau sera constitué au sein de l'APE.

4/ Budget municipal

La municipalité a adopté le budget de l'école tel qu'il avait été établi par l'équipe enseignante et celle-ci remercie les membres du conseil municipal. Ce budget se répartit de la façon suivante : 4 532 € de dépenses de fonctionnement, 7 200 € de frais d'investissement. Le budget total s'élève donc à 11 732 €, auquel il convient d'ajouter les frais de timbres, d'abonnement de téléphone, les ramettes de papier, la séance récréative de Noël, les prix de fin de scolarité pour les élèves de CM2, la prise en charge des transports pour la piscine, etc...

Conformément à la volonté des enseignants, en concertation avec les élus, l'équipement numérique se poursuivra l'an prochain avec l'acquisition d'un nouveau tableau interactif (accompagné d'un ordinateur portable et d'un tableau blanc) qui sera installé avant la rentrée dans la classe de MS/GS. Ce nouvel équipement revient à 2 650 € (pris sur les frais d'investissement). Un autre tableau blanc sera installé dans la salle utilisée pour les décroisements, qui permettra d'utiliser un vidéoprojecteur mobile dans de meilleures conditions qu'actuellement.

A propos de l'équipement informatique, M. Kerléo rappelle qu'un dossier de financement a été monté en collaboration avec la mairie. Ce dossier ayant été accepté, les achats seront effectués en début d'année scolaire prochaine : la moitié de la somme globale (qui ne peut pas excéder 14 000 euros) sera prise en charge par la Mairie, l'autre par l'état. M. Kerléo rappelle que l'objectif est principalement de doter l'école d'une classe mobile (22 ordinateurs portables, 10 tablettes).

Enfin, la municipalité offre, comme chaque année, une somme de 43 € à chacun des élèves de CM2 pour son entrée en 6^{ème}. Cette somme est réservée à l'achat de livres divers (romans de littérature de jeunesse, dictionnaires, bandes dessinées...) que chaque enfant choisit au préalable. Ces livres seront remis aux élèves par les membres du conseil municipal le jeudi 4 juillet à 18h00 lors d'un apéritif offert par l'école.

5/ Bilan financier de la coopérative :

M. Kerléo remercie les membres de l'APE qui ont remis cette année encore une somme de 2 000 € en début d'année pour prendre en charge les transports de fin d'année 2017/2018. Il remercie également M. Gogé, qui s'est à nouveau occupé des comptes de la coopérative scolaire cette année. M. Gogé présente les comptes de la coopérative à ce jour.

Solde de départ au 1 ^{er} septembre 2018:2551.53€			
Opérations	Dépenses	Recettes	Remarques
Assurances / frais bancaires / logiciel compta / OCCE	367.75		
Participations familles		1615	Rappel : bénéfice 2017/2018 : 1512€ 2016/2017: 1944€
Photos scolaires	2041.20	2822.50	Bénéfice : 781.30 € (rappel : bénéfice 2016/2017 1052.75€ 2017/2018 : 970.15€)
Marché de Noël	167.89	693	Bénéfice : 525.11 €
Spectacles/sorties	2220		
Transport	2167	2000 (APE)	APE : Remboursement des cars pour les sorties de fin 2017-2018
Subvention municipale		574	
Projet G. Legrand	477		
Divers (petit matériel, cuisine...)	542.31		Dont 100€ sonorisation fête d'école juin 2018
Total	7983.15	7704.5	
Solde au 18 juin 2019 : 2272.88 €			

6/Questions diverses :

Aucune question n'a été transmise pour ce conseil d'école.

M. Gogé souhaite avoir des précisions sur les changements liés au nouveau fonctionnement de la cantine (passage à la Sodexo, comme les autres écoles de la Communauté Urbaine d'Alençon). M. Hanoy répond qu'il n'y aura pas de changement sur le fonctionnement quotidien. En revanche, les modalités d'inscription évolueront : les familles auront un dossier à compléter et à déposer en mairie. Un mot d'information de la CUA sera diffusé d'ici la fin de l'année scolaire dans les cahiers de liaison pour apporter les précisions nécessaires.

Mme Ouvrard demande comment se fait le choix des goûters pour les enfants restant à la garderie : en effet, elle souhaiterait savoir s'il serait possible de donner des produits bio, des fruits. Mme Zéniter précise que ce goûter est choisi par le personnel municipal. Ce choix doit tenir compte des contraintes budgétaires, mais aussi matérielles (le goûter ne doit pas nécessiter de préparation).

Mme Kérouanton indique que certaines familles ont demandé s'il serait possible de changer de photographe scolaire. M. Kerléo répond que ce choix est discuté lors de chaque prérentrée. Personne ne s'étant plaint jusqu'ici de la qualité des photos, l'équipe enseignante avait décidé de conserver le même depuis quelques années. Cette remarque sera étudiée lors de la prochaine prérentrée.

Fin du conseil d'école à 20 h 50.

M. Kerléo

